

Bâle II et Bâle III : introduction aux réglementations



FT-40 2 Jours (14 Heures)

Description

Comprendre les éléments fondamentaux de la réglementation Bâle II et ses impacts sur l'activité bancaire est l'objectif principal de ce stage. A l'issue de cette formation, vous comprendrez les contraintes réglementaires et vous identifierez les différents paramètres de calcul des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit et opérationnel.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Tout collaborateur amené à appliquer de manière opérationnelle les textes des réglementations Bâle II et Bâle III.

Prérequis

Aucun

Les objectifs de la formation

- Comprendre les éléments fondamentaux de la réglementation Bâle II et ses impacts sur l'activité bancaire
- Cerner les enjeux de Bâle 3 et ses conséquences sur les métiers.
- Acquérir les méthodes de mesure des risques de crédits, de marché et opérationnels
- Expliquer les raisons de la transition vers Bâle III et les principaux éléments de cette réforme.

Programme de la formation

Quelques définitions et points de repère réglementaires

- Connaître les typologie des risques : le risque en finance.
- Définir les risques de crédit, de marchés, opérationnels et systémiques.
- Comprendre le rôle du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Basel Committee on Banking Supervision).
- Établir le panorama réglementaire : agrément, réglementation et contrôle.
- Identifier les différents organes et les principales évolutions réglementaires.
- Analyser le calendrier global.
- Exercice: Classement de différents types de situation de risques dans les quatre catégories bâloises.

Origines et objectifs de Bâle II

- Pourquoi une évolution réglementaire de Bâle I à Bâle II ? Une couverture plus fine et plus complète des risques bancaires.
- Comprendre les principaux enjeux et les limites de la réforme Bâle II : De Cooke à Mc Donough.
- Les accords de Bâle I et le ratio COOKE.
- Objectifs recherchés, le ratio Cooke.
- Les réflexions sur la réforme du ratio de solvabilité "Bâle I".
- Comprendre les accords Bâle II et le Ratio Mc Donough.
- Principales innovations des accords Bâle II.
- Respecter le calendrier de mise en oeuvre.
- Exercice: Echanges et réflexion autour du dispositif Bâle II.

Principales exigences de Bâle II : présentation des piliers

- Pilier 1 : exigence minimale en fonds propres.
- Identifier les trois catégories de risques.
- Les paramètres Bâlois , la notion de défaut, la perte économique, les paramètres de perte.
- Pilier 2 : un processus de surveillance prudentielle renforcé.
- La procédure de surveillance de la gestion des fonds propres.
- Pilier 3 : mise en place d'une discipline de marché.
- Des règles de transparence financière, uniformisation des bonnes pratiques bancaires.
- L'agencement des trois piliers.
- Exercice: Revue critique de la communication d'une banque sur le pilier 3.

Maîtriser le fonctionnement et la méthode Bâle II : zoom sur le pilier 1

- L'approche Standard.
- L'approche notation Interne (IRB).
- Les paramètres de défaut.
- Le taux de perte et l'exposition en cas de défaillance.
- Les principales formules de calcul : les pertes économiques et les fonds propres, la perte moyenne, la perte inattendue.
- Principes de calcul de l'exigence de fonds propres.
- Risque de crédit.
- Risque de marché.
- Risque opérationnel.
- Algorithme déterminant le RWA et de l'EFPP.
- Déterminer le coefficient de pondération.
- Impacts sur le SI et les procédures des banques.
- Points de vigilance dans la mise en oeuvre du pilier 1.
- Exercice: Calcul simple de RWA.

Bâle III - Enjeux et perspectives

- Contexte général : conséquences de la crise financière de 2008.
- Revue des normes prudentielles par le comité de Bâle en 2009.
- Pourquoi une évolution réglementaire de Bâle II à Bâle III ? Les principaux enjeux de Bâle III.
- Les grands axes de la réforme.
- Planning de mise en oeuvre Bâle III.
- Dispositions transitoires.
- Aperçu du calendrier de la réforme.
- Exercice: Partage autour du calendrier de la réforme.

Les principales exigences de Bâle III

- Renforcement des exigences en capital.
- Améliorer la qualité et le niveau des fonds propres de base.
- Accroissement important des exigences en capital.
- SOLVA de Bâle II à Bâle III.
- Niveaux actuels des ratios SOLVA.
- Instaurer un ratio de levier : définition et objectifs de ce ratio.
- Ratio d'adéquation entre les fonds propres et le total des engagements.
- Panorama de la réforme Bâle III : le coeur se situe au niveau de la liquidité.
- Instaurer un cadre de contrôle de la liquidité à court terme et à long terme : cadre français, Bâle III, LCR, NSFR.
- Liquidity coverage Ratio : principaux stress mis en oeuvre dans le calcul du ratio.
- LCR : points d'attention et points en suspens.
- Notion de "dépot stable".
- Segmentation des clientèles.
- Renforcer les besoins en fonds propres de certaines activités : titrisation, trading, dérivés.
- Position de la FBF sur la liquidité.
- La réforme du capital requirement directive - Focus sur le CRD III.
- Augmentation des fonds propres du trading book.
- Exercice: Calcul d'un LCR à partir d'un bilan simplifié.